

À ma grande surprise, ...

Danielle Leeman

Volume 16, numéro 2, 1987

Problèmes linguistiques et enseignement du français au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602600ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602600ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Leeman, D. (1987). À ma grande surprise, *Revue québécoise de linguistique*, 16(2), 225–265. <https://doi.org/10.7202/602600ar>

Résumé de l'article

On propose une démarche pédagogique permettant de pallier la désaffection pour la grammaire de beaucoup d'enseignants et d'élèves; ce renouvellement suppose que l'on dispose de descriptions grammaticales plus sérieuses que celles qui sont données dans les manuels. Personne ne peut prétendre détenir la vérité de la langue mais au moins se doit-on de fonder les hypothèses avancées — car *règles* serait un bien grand mot — sur le maximum d'énoncés, et d'avouer les difficultés éventuelles — ce que nous ne nous privons pas de faire dans l'exemple de complément circonstanciel analysé!

À MA GRANDE SURPRISE, ...

Danielle Leeman

0. Introduction

L'organisation, depuis 1981, de stages de formation ou de recyclage en grammaire destinés à des enseignants du secondaire dans l'Académie de Versailles (France) permet, en écho aux témoignages des professeurs sur leur expérience de la classe et sur leurs besoins, de faire les hypothèses suivantes -peut-être provisoires-, qui guident la manière dont, depuis, nous concevons le travail d'un linguiste qui aimerait être utile à ceux qui ont à enseigner la langue :

1) La curiosité pour la grammaire ne va plus de soi; nous ne sommes plus au temps où la connaissance de la littérature ou de la langue constituait une valorisation en soi. La première tâche est donc de déclencher l'intérêt, et il y a une motivation potentielle que l'on peut exploiter chez les élèves, c'est le sens de la contestation, de la critique, de la polémique -d'une certaine manière, de la destruction des valeurs établies. L'évaluation des manuels scolaires en vigueur est de ce point de vue un bon départ. Le complément circonstanciel est défini comme celui qui indique les circonstances dans lesquelles se passe l'action... Mais dans *Mettre un terrain en vente, en vente* indique-t-il une circonstance? (complément circonstanciel de destination pour Grevisse 1981.) Et dans : *Les voisins font une boum: ça fait deux heures qu'on (entend + supporte) le bruit qu'ils font, entendre et supporter* expriment-ils l'action? Passons de la sorte en revue tous les critères traditionnellement donnés, aucun ne résiste à l'examen (Leeman 1985-1986) s'il s'agit de donner une définition du complément circonstanciel «en général» : ce qui ressort pour l'instant d'études spécifiques déjà réalisées (Dessaux (1976), Gross (1984), Leeman (1985), Gross (à paraître), par exemple), c'est qu'il y a des circonstanciers, qui n'ont pas tous nécessairement les mêmes propriétés.

2) Le point de départ «critique» constitue un déclencheur mais débouche sur le vide si l'on n'a pas mieux à proposer. Les règles données dans les manuels scolaires ou les grammaires de référence ne sont ni spécifiques, ni générales, faute d'avoir été évaluées sur un corpus suffisamment vaste, et la démarche de la grammaire générative ne résout pas le problème, puisqu'elle laisse au lecteur le soin de reconstituer le corpus en extrapolant à partir des règles formulées sur la base d'un petit nombre d'exemples. C'est ainsi qu'un éminent représentant de cette théorie en France peut écrire (en introduction à une étude sur les déterminants) :

«Les exemples, comme il est d'usage dans la grammaire transformationnelle, sont censés valoir pour la classe entière des phrases construites de manière analogue. De façon générale, nous laisserons à l'intuition du lecteur le soin de reconstituer la classe pertinente, et à aucun moment nous ne nous préoccuperons de dresser des listes exhaustives.» (Milner 1978, p.19)

Or le professeur n'a ni les moyens ni le temps, pour chaque point du programme, d'établir le corpus général (ou au moins un ensemble conséquent d'exemples permettant des exercices diversifiés), et il est démuné si l'hypothèse avancée se heurte à des contre-exemples, donc dans la même situation que devant les descriptions des manuels scolaires : prisonnier d'un petit nombre d'exemples dont il ignore la représentativité et d'exercices à la pièce.

3) La démarche harrissienne telle qu'elle est illustrée pour le français par les travaux du L.A.D.L. dirigé par Maurice Gross paraît plus prometteuse, par le fait qu'elle réunit le corpus le plus exhaustif possible, qu'elle propose un classement systématique, et qu'elle teste les propriétés sur l'ensemble du corpus. L'enseignant a donc au départ une description large, où il peut puiser en sachant où il va (c'est-à-dire jusqu'à quel point telle propriété est générale). Ajoutons que l'absence d'un formalisme sophistiqué facilite l'utilisation de ces travaux.

C'est dans cette optique que, après avoir passé en revue quelques descriptions traditionnelles de compléments tels que *à ma grande surprise* dans une phrase comme *À ma grande surprise, Paul arriva à l'heure*, nous tenterons d'en proposer une caractérisation en énumérant leurs propriétés distributionnelles et transformationnelles. Certes, de nombreux points restent dans l'ombre, en particulier les critères de la constitution du corpus, qui repose sur l'intuition et que l'on n'a pas toujours l'occasion de

vérifier sur des phrases authentiques -ces dernières ne constituant d'ailleurs pas nécessairement une preuve, comme on sait-, l'absence de justification d'une échelle des acceptabilités, plus ou moins floues selon les locuteurs, et le seuil entre inacceptabilité et agrammaticalité; ou le problème du recours au sens et de la définition des concepts utilisés. Mais l'objectif n'est pas ici de faire oeuvre théorique, seulement de rassembler un ensemble de données permettant d'améliorer en les complétant les descriptions existantes.

1. Un complément peu décrit dans les manuels existants

«Il passait la nuit seul dans sa chambre, auprès du corps de son ami, lorsqu'à sa grande surprise, il vit entrer Mathilde.»
(Stendhal, *le Rouge et le Noir*, Gallimard: la Pléiade, p. 698)

Supposons qu'à partir de ce texte, on veuille inventorier les compléments circonstanciels : on retiendrait sans hésitation *à sa grande surprise* (entre autres), mais si l'on cherchait à vérifier le bien fondé de cette découverte, on s'apercevrait que ce type est rarement cité dans les grammaires de référence. Ni Arrivé et alii (1964), ni Grevisse (1981), ni Bonnard (1981) n'en parlent. Dans Wagner et Pinchon (1962), un exemple qui y ressemble est donné :

À la satisfaction de tous, ...

mais il s'agit d'un groupe exprimant «la conformité», donc plutôt employé dans un contexte comme :

La réunion s'est terminée à la satisfaction de tous.
(=«de telle sorte que tous étaient satisfaits»)

que comme :

À la satisfaction de tous, la réunion s'est terminée.
(=«tous étaient satisfaits qu'elle se termine»)

Entre parenthèses, notons combien il peut être trompeur d'énumérer des exemples hors contexte comme c'est le cas en l'occurrence dans l'ouvrage cité.

Steinberg (1966) le signale dans les emplois de la préposition *à* introduisant un complément circonstanciel, et qui marque ici «l'effet produit sur quelqu'un par un fait quelconque» : *à ma joie, à ma grande surprise, etc.* : «À ma grande déception, Mouron, loin d'admirer et de s'émouvoir, garda durant mon récit un sourire moqueur» (France). Cette définition, cependant, n'est pas spécifique, car les noms indiquant -au moins intuitivement- «un effet produit sur quelqu'un» n'entrent pas tous dans cette structure. Ainsi, le discours d'un orateur peut produire un effet d'abrutissement sur ses auditeurs, mais on ne dirait pas :

*À notre (grand) abrutissement,	}	Dan parla pendant des heures.
À l'abrutissement de tous,		

D'autre part, cette possibilité sémantique n'est pas le propre de la préposition *à* ; on a en effet des phrases comme *Pour la plus grande joie des automobilistes, l'agent de police glissa sur une peau de banane, où pour* n'indique pas le but mais la conséquence, l'effet produit. Les deux prépositions ne sont néanmoins pas commutables dans tous les contextes :

À ma grande surprise,	}	Paul arriva à l'heure.
*Pour ma grande surprise,		
Pour le plus grand bien être des malades,	}	l'infirmière fut absente ce jour-là.
*Au plus grand bien être des malades,		

Ce complément est également enregistré par Brunot (1936) dans le livre X11, section IV : «Les sentiments», mais seulement au chapitre 5 traitant de l'étonnement; après avoir inventorié un certain nombre de verbes exprimant ce sentiment, l'auteur signale :

«Fort souvent, la phrase est décomposée. Des compléments remplacent le verbe de surprise : *Vous avez accepté ces conditions-là, j'en suis surpris* ; - *à mon grand étonnement, à ma profonde surprise, il est revenu, la main tendue.*» (p. 548)

La construction n'est pas donnée dans l'inventaire des moyens exprimant «la satisfaction» «le dépit, l'ennui, le chagrin, le regret», «la colère, le dégoût, la honte» ou la peur, «l'inquiétude, la crainte», alors que l'on peut aussi avoir par exemple (Stendhal, *op. cit.*, c'est nous qui mettons en italiques) :

«À son *inexprimable ravissement*, M. de Frilair lui annonça que, touché des bonnes qualités de Julien et des services qu'il avait autrefois rendus au séminaire, il comptait le recommander aux juges.» (p. 654)

«Elle saisit le bras de son frère, et, à son *grand chagrin*, le força à faire un tour dans le bal.» (p. 495)

«'Monsieur', dit le président à Julien, 'allez mettre au net dans la pièce voisine le commencement de procès verbal que vous avez écrit'. Julien sortit, à son *grand regret*.» (p. 578)

«On dit qu'elle fait des pèlerinages. Mais, à la *honte éternelle de l'abbé Maslon*, qui a espionné si longtemps ce pauvre M. Chélan, madame de Rênal n'a pas voulu de lui. Elle va se confesser à Dijon ou à Besançon.» (p. 386)

«À sa *grande honte*, Julien se sentit les larmes aux yeux.» (p. 444)

«Le journal répandit dans le département les noms des jurés, et madame de Rênal, à l'*inexprimable terreur de son mari*, voulut venir à Besançon.» (p. 668)

C'est *pour* qui apparaît au chapitre des compléments de conséquence (et non *à* ; et *pour* n'est pas dans les chapitres précédemment cités), illustré par cette phrase de Flaubert :

«Quand les littérateurs y ont introduit la philanthropie, la poésie, et autres blagues, pour la plus grande joie des catholiques.» (p. 831)

alors que, dans ce même exemple, la préposition *à* aurait aussi bien fait l'affaire, et qu'on aurait également pu avoir :

- ... pour la plus grande surprise des catholiques («étonnement»)
- ... pour la satisfaction des catholiques («satisfaction»)
- ... pour la plus grande exaspération des catholiques («colère»)
- etc.

2. Contraintes distributionnelles

2.1. Le contexte

On peut associer à ce complément n'importe quel contexte; par exemple, testant les noms de la lettre *a* susceptibles d'entrer dans cette structure (corpus en Annexe I), on pensera à des phrases telles que :

À mon grand agacement, Paul avait l'air d'apprécier cette fille.
 À mon grand ahurissement, Dan découvrit la solution.
 À mon grand amusement, l'agent glissa sur une peau de banane.

mais on pourrait aussi bien dire :

À mon grand agacement, Dan découvrit la solution.
 À mon grand amusement, Paul avait l'air d'apprécier cette fille.
 etc.

Un événement se produit et déclenche chez quelqu'un un certain état (le complément exprime donc la conséquence) en rompant une attente (le complément implique donc aussi une opposition) :

Je n'avais pas envie que	}	Dan découvre la solution. Paul s'intéresse à cette fille.
--------------------------	---	--

mais

À mon grand agacement,	}	il résolut le problème. il avait l'air de l'apprécier.
Je m'attendais à ce que	}	Dan cale sur ce problème. Paul ignore cette fille.

mais

À mon grand ahurissement, $\left\{ \begin{array}{l} \text{il découvrit la solution.} \\ \text{il avait l'air de l'apprécier.} \end{array} \right.$

Dans cette phrase de Stendhal (*op. cit.* p. 403), l'explicitation de ce qui était attendu par Julien paraît ainsi redondant, la première partie de la phrase suffisant à faire comprendre au lecteur (par implication) ce qui est précisé par la seconde :

«À son grand étonnement, Julien s'aperçut qu'on le haïssait moins; il s'attendait au contraire à un redoublement de haine.»

Quelque chose est donc présupposé, avec ce complément: un certain état psychologique antérieur à l'événement, qui doit être justifié ou expliqué si l'exemple hors contexte n'est pas transparent relativement à notre habituel univers de référence; on opposera ainsi par exemple :

À ma grande frayeur, Paul se coupa le doigt.

et

À ma grande frayeur, Paul ne se coupa pas le doigt.

Dans ce dernier cas, la phrase implique qu'il était vital pour moi que Paul se blessât, et le fait que rien ne lui arrive a des conséquences dommageables, d'où ma frayeur. De la même manière :

À mon grand agacement, Paul avait l'air d'apprécier cette fille.

suppose que ce soit par exemple l'épouse (jalouse) qui parle, tandis que :

À mon grand agacement, Paul n'avait pas l'air d'apprécier cette fille.

implique qu'il s'agisse par exemple de la mère de Paul qui, désirant qu'il épouse une certaine personne, avait arrangé une rencontre durant laquelle elle espérait qu'il se produirait un coup de foudre.

Concernant le contexte en un sens plus large que l'environnement linguistique immédiat, c'est-à-dire la situation dans laquelle de telles phrases peuvent être produites, on peut noter que ce complément n'est pas l'expression directe d'un sentiment,

mais entre dans le cadre d'un récit, d'un compte rendu, d'un «rapport». De fait, dans des romans comme *le Rouge et le Noir* ou *Lucien Leuwen*, où nous en avons trouvé un certain nombre d'exemples, il n'apparaît jamais dans le discours direct mais seulement dans les passages où Stendhal décrit les états d'âme de ses personnages. Autrement dit, voyant Paul gagner une course, on peut s'exclamer, sous le coup de l'émotion :

Ma parole!	}	Paul est en train de gagner! («surprise»)
Tiens?		
Mince!		
Youpee!	}	Paul est le premier! («joie»)
Chouette!		
Tu te rends compte?		
Zut!	}	C'est Paul le premier! («déception»)
Oh! c'est pas possible!		
Malheur!		

mais non dire (dans les mêmes conditions discursives) :

À ma grande surprise, Paul est en train de gagner!

À ma grande joie, Paul est le premier!

À ma profonde déception, c'est Paul le premier!

Le complément «vient naturellement» dans des phrases au passé (c'est le cas de tous les exemples authentiques que nous avons trouvés jusqu'ici), c'est-à-dire lorsqu'il porte sur un événement dépassé, dans le cadre d'une narration ou d'une description «en différé», par opposition au «direct» dont relève le premier contexte discursif ci-dessus.

2.2 La structure du complément

2.2.1 Le déterminant

Le déterminant est nécessairement soit un possessif, soit un article défini à condition alors d'associer au nom un complément indiquant qui se trouve dans l'état exprimé par ce nom :

À mon grand agacement,	}	Dan arriva en retard.
*Au grand agacement,		
Au grand agacement de Léa,		

Tout autre déterminant est exclu :

- *À un grand agacement (de Léa), ...
- *À ce grand agacement (de Max), ...
- *À chaque grand agacement (de Marie), ...
- etc.

Mais on peut noter que l'équivalence entre le possessif et le complément de nom n'est pas exacte sur le plan de l'acceptabilité. Ainsi, il y a de fortes réticences (chez nos informateurs) pour :

?À ma grande admiration, le perchiste sauta plus d'un mètre quatre-vingt-dix.

alors que ne pose aucun problème :

À la grande admiration des spectateurs, le perchiste sauta plus d'un mètre quatre-vingt-dix.

Au lieu d'avoir un complément de nom, on peut avoir l'adjectif *général(e)* qui équivaut intuitivement à *de tous, de tout le monde* et suppose que l'ensemble des personnes présentes éprouvent le sentiment en question :

À la surprise générale, Paul arriva à l'heure.

Pourtant, il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'une simple variante du complément qui nous intéresse, car :

a) cette formulation est plus naturelle sans adjectif d'intensité (comme *grand* dans les exemples pris jusqu'à présent) alors qu'à l'inverse, notre complément est plus acceptable avec un tel adjectif : *À ma grande surprise, Paul est arrivé à l'heure* paraît plus naturel que *À ma surprise, Paul est arrivé à l'heure*, tandis que *À la surprise générale, Paul est arrivé à l'heure* semble plus acceptable que *À la grande surprise générale, Paul est arrivé à l'heure*.

b) La sélection des noms n'est pas équivalente (cf. Annexe 3); par exemple, on a facilement *À mon grand dépit, Dan n'intervint pas*, mais beaucoup moins bien *Au dépit général, Dan n'intervint pas*.

c) L'adjectif *général(e)* lui-même n'est guère commutable; un pointage dans la liste de Picabia (1978) montre que des qualificatifs de sens proche ne peuvent être employés à sa place. Ainsi, on peut parler d'une surprise collective, d'une indignation populaire ou universelle, d'un étonnement unanime, etc. à l'annonce de tel ou tel événement, mais on ne peut pour autant former des compléments comme :

- *À la surprise collective, ...
- *À l'indignation populaire, ...
- *À la déception universelle, ...
- *À l'étonnement unanime, ...

alors que l'on a bien :

<ul style="list-style-type: none"> À la surprise générale, À l'indignation générale, À la déception générale, À l'étonnement général, 	}	Max a raté son examen.
---	---	------------------------

2.2.2 Le modificateur

Spontanément, dans les phrases forgées pour établir le corpus, c'est l'adjectif *grand(e)* qui vient à l'esprit, et c'est aussi celui que l'on rencontre massivement dans des textes courants,

copie d'élève :

«À mon grand étonnement, nous pouvions repartir sans que la moindre vérification des papiers de la voiture ait été faite.»

article de journal quotidien :

«La personnalité de L.F. a pourtant séduit un de ses cousins par alliance qui, à sa grande joie, est venu lui demander sa main.» (*Libération* du lundi 25 août 1986)

ou de revue :

«[...] à ma grande surprise, ils se demandaient s'ils n'allaient pas malgré tout voter P.C.» (*Politique aujourd'hui*, n° 14, mai-juin 1986)

comme dans des textes littéraires :

«Une heure ne s'était pas écoulée qu'à son grand étonnement, il découvrit que madame de Rênal lui faisait mystère de quelque chose.» (Stendhal, *op. cit.*, p. 356)

(cf. aussi les citations proposées précédemment). On peut remarquer que lorsque le déterminant est le possessif, les compléments sans modificateur sont moins naturels, au point que certains locuteurs refusent des suites telles que *À ma déception, Paul n'est pas venu* alors qu'ils admettent tout à fait *À la déception de (ses amis + toute la famille), Paul n'est pas venu*, ce qui rejoint l'impression signalée plus haut d'un décalage entre les deux constructions : Possessif + N d'une part, et Défini + N + de N d'autre part. Notons que dans *le Rouge et le Noir*, le seul complément sans modificateur que nous ayons trouvé a une structure Défini + N + de N :

«Julien répondit avec candeur, à l'étonnement du prélat, que cet auteur ne se trouvait pas dans la bibliothèque du séminaire.» (Stendhal, *op. cit.*, p. 412)

Si *grand(e)* n'est pas le seul adjectif susceptible d'entrer dans notre complément, des restrictions atteignent le modificateur qui doit, d'une part exprimer une forte intensité, et d'autre part être plutôt antéposé au nom. En effet, on peut éprouver une

{ amère affreuse cruelle réelle certaine légère }	(déception + surprise)
--	------------------------

mais des compléments tels que les suivants sont jugés difficilement acceptables :

À mon amère déception, ...
 À sa cruelle surprise, ...
 À sa réelle déception, ...
 À sa légère surprise, ...

Si l'on choisit des adjectifs exprimant le haut degré, mais placés après le nom, on obtient des suites agrammaticales; une joie peut être inouïe, une panique irréprensible, un désespoir paroxystique, un dégoût prononcé, et pour autant :

À sa grande joie, Line a appris qu'elle était enceinte.
 *À sa joie inouïe, Line a appris qu'elle était enceinte.
 etc.

Néanmoins, un adjectif au superlatif placé après le nom ne paraît pas inacceptable à tous les informateurs :

À son étonnement le plus profond, Max a réussi à son examen.

2.2.3 Le nom

L'approche sémantique intuitive que l'on peut faire des noms retenus ne permet pas de les définir d'une manière spécifique (c'est-à-dire de telle sorte que seuls les noms concernés auraient ce sens). On peut donc seulement avancer des régularités non caractéristiques :

a) Le nom indique un état psychologique; en effet, m'apercevoir que Paul a le bras tranché peut entraîner un hurlement de ma part (donc une action, et non un état),

mais si l'on a *À ma grande frayeur, Paul eut le bras tranché*, on n'a pas (avec le même sens de conséquence) **À mon grand hurlement, Paul eut le bras tranché*. De même, le mot *peine* peut signifier «châtiment» ou «chagrin»; ce n'est que dans le deuxième cas, où il exprime donc un état psychologique, qu'il est susceptible de former un complément de ce type :

À la grande peine de ses amis, Paul est parti hier soir.

Des mots comme *bien être* ou *fatigue* indiquent un état, mais physique, et l'on n'aurait pas **À ma grande fatigue, il fallut marcher durant des kilomètres*. Notons néanmoins que dans :

À mon grand dam,	}	Max n'était pas rentré.
Au grand dam de sa famille,		

il est difficile, en synchronie comme par référence à l'étymologie (si l'on en croit le *Grand Larousse de la langue française*, 1971+), d'analyser *dam* comme un état psychologique, à moins de le comprendre comme un sentiment que l'on éprouve à être damné ou lésé -mais ici, on a affaire à une locution figée.

b) Cet état psychologique marque une rupture par rapport à un état antérieur, déclenchée par la perception, la prise de conscience, d'un événement auquel on ne s'attend pas (il n'est donc pas étonnant que Brunot (*op. cit.*) le réserve à l'expression de la surprise). Ainsi, l'idée de recevoir Max chez moi peut déclencher mon ivresse, mais *ivresse* n'implique pas que j'attendais autre chose de la venue de Max; et l'on ne dira pas **À ma grande ivresse, Max frappa à ma porte*. Inversement, le désespoir qui peut nous prendre suppose que nous espérons :

À mon grand désespoir, Dan ne vint pas ce soir-là.

mais l'espoir n'implique pas que l'on désespérait antérieurement :

**À mon grand espoir, j'entendis des pas dans le couloir.*

L'inquiétude est une rupture de la quiétude, mais l'état de quiétude ne présuppose pas un état d'inquiétude avant lui :

- À ma grande inquiétude, je vis que la porte était entrebâillée.
 *À ma grande quiétude, je vis que la porte était bien fermée.

En revanche, le soulagement implique que l'on était inquiet auparavant :

Au grand soulagement de ses parents, Marc a réussi son bac.

Aussi le nom ne peut-il désigner un état permanent, une qualité intrinsèque; on opposera de la sorte par exemple *À ma grande humiliation*,... à **À ma grande susceptibilité*,..., et *À ma grande (irritation + colère + rage + fureur)*, ... à **À ma grande (irritabilité + irascibilité)*,...

Cependant, des mots comme *bouleversement*, *choc*, indiquent bien un état psychologique supposant une rupture par rapport à ce que l'on était ou attendait, mais on a difficilement :

- ? Au grand bouleversement de Marie, ...
 ? À mon grand bouleversement, ...
 ?*Au grand choc des spectateurs, ...
 ?*À mon grand choc, ...

L'approche syntaxique que l'on peut faire des noms retenus ne permet pas non plus de les définir d'une manière à la fois spécifique et générale. Si, pour les caractériser, on cherche une structure simple rendant compte du fait que ces noms sont des prédicats, c'est-à-dire du fait que dans des phrases comme:

À ma grande surprise,	}	Paul arriva à l'heure.
À la grande surprise de Léo,		

surprise dit quelque chose de *je* ou *Léo*, que *je* ou *Léo* sont en somme les «sujets» de *surprise*, on a diverses possibilités :

a) la mise en relation avec un verbe ou un adjectif parent morphologiquement, du type *Paul arriva à l'heure, ce qui surprit Léo, Paul arriva à l'heure, ce qui rendit Léo surpris*; mais cette mise en relation n'est pas toujours possible, soit parce qu'on

n'a pas le correspondant verbal ou adjectival (etc.), soit parce que la relation sémantique n'est pas préservée (*allègre* et *allégresse* par exemple);

b) la mise en relation avec une structure à verbe support dans laquelle c'est le nom lui-même qui apparaît (Gross 1975, Giry-Schneider 1978) :

Paul est en retard, alors Dan est dans l'inquiétude.

Le fait que Paul est en retard met Barbara dans l'embarras.

Hélas, cette structure ne s'applique pas telle quelle à tous les noms de notre complément, et à eux seuls. Sauf à postuler comme sources des phrases très difficilement acceptables -ce qui est à exclure en tous cas dans le domaine pédagogique-, il faut d'abord admettre que *être* a des «variantes», comme :

être plongé :		?Nous étions dans la consternation.
	mais	Nous étions plongés dans la consternation.
nager :		?Nous étions dans la joie.
	mais	Nous nagions dans la joie.
être au comble de :		?Nous étions dans l'énervement.
	mais	Nous étions au comble de l'énervement.
être plein de :		?Nous étions dans l'amertume.
	mais	Nous étions pleins d'amertume.
être transporté de :		?Nous étions dans l'allégresse.
	mais	Nous étions transportés d'allégresse.

etc.

de même que *mettre* (version factitive de *être*) :

		?Cela nous a mis dans la perplexité.
	mais	Cela nous a plongés dans la perplexité.

Le problème de ces «variantes», c'est qu'elles ne sont pas elles-mêmes définies et que l'on ne sait pas trop ce que l'on manipule ni si c'est à juste raison (mais c'est

un problème classique en linguistique; le passif est constamment utilisé dans les démonstrations pour distinguer entre des structures ou les rapprocher, sans que lui-même soit clairement défini (Gross (1975), Meleuc (1977), Giry-Schneider (1978), Melis *et alii* (1985) par exemple) et ce n'est pas le seul cas que l'on puisse citer).

Un autre «ajustement» nécessaire -toujours pour rendre les phrases acceptables- est d'ajouter un modificateur; on peut ainsi opposer :

- ?Marie est dans l'énervement.
- Marie est dans l'énervement le plus total.

ou :

Marie est dans un énervement (pas possible + bien compréhensible).

La phrase suivante de Stendhal (*op. cit.* p. 299) donne l'idée d'une autre phrase-source possible, qui a l'intérêt de «classer» les noms concernés dans la catégorie de l'«état» :

«Il était dans cet état d'étonnement et de trouble inquiet où tombe l'âme qui vient d'obtenir ce qu'elle a longtemps désiré.»

structure que l'on pourrait résumer par :

être dans un état de N modificateur

mais elle paraît moins générale que la précédente; peu de locuteurs acceptent des phrases comme :

Il était dans un état $\left. \begin{array}{l} \text{d'amertume} \\ \text{de chagrin} \\ \text{de déception} \\ \text{de déconvenue} \\ \text{etc.} \end{array} \right\} \text{ (pas possible + tel que)}$

... mais peut-être n'en seraient-ils point choqués s'ils les rencontraient au hasard d'une lecture! Avec un certain nombre de noms, c'est le verbe *avoir* qui paraît être le support le plus approprié :

Paul claqua la porte, alors Léa eut } honte.
 de la peine.

Dans le corpus, seul *honte* peut suivre *avoir* sans déterminant; avec le partitif, on a un certain nombre de possibilités acceptables :

avoir { du bonheur
 du dépit
 de l'inquiétude
 de l'irritation
 du regret

surtout si l'on admet, là aussi, des variantes ou des modificateurs :

?Marie eut de l'agacement.

mais

Marie ressentit de l'agacement.

?Marie eut de la peur.

mais

Marie éprouva de la peur.

?Marie eut de l'amusement.

mais

Marie conçut de l'amusement.

ou encore:

?Ressentir de l'affolement.

mais

Ressentir un certain affolement.

?Éprouver de l'émerveillement.

mais

Éprouver une sorte d'émerveillement.

Si proches qu'elles soient d'une propriété générale pour les noms de notre corpus, ces structures à verbe support *être* ou *avoir* n'ont rien de spécifique; elles concernent en effet aussi des noms qui n'entrent pas dans le complément qui nous intéresse. En voici quelques exemples concernant *avoir*, tirés de Stendhal (*op. cit.*) :

«Mathilde a de la singularité, pensa-t-il.» (p.490)

«Ce jeune prêtre a de la distinction.» (p.609)

«Vous savez bien que j'ai de l'orgueil.» (p.615)

«Je puis avoir de l'amour pour la maréchale.» (p.616)

«C'était Julien qui avait de la prudence.» (p.624)

Nous faisons l'hypothèse que ce qui peut caractériser un nom, ce n'est pas un type de structure simple à verbe support, mais un ensemble de contextes (dont, en l'occurrence, un complément du genre de *à ma grande surprise*) qu'il s'agit donc de caractériser indépendamment. Ainsi, *dépit* ou *irritation* entrent dans une structure à verbe support *avoir* comme *vanité* ou *orgueil*, mais seuls les premiers sont susceptibles de constituer un complément du type *à ma grande surprise*.

2.2.4 La préposition

Lorsque l'on essaie de remplacer *à* par une autre préposition, la seule possibilité qui apparaît est *pour*, et encore se heurte-t-on à un certain nombre de restrictions qui amènent à contester un critère souvent avancé pour distinguer entre complément circonstanciel et complément d'objet, selon lequel la préposition introduisant le premier serait facilement commutable alors que celle du second serait fixe. Une étude plus systématique du complément en *pour* à sens de conséquence étant en cours (Leeman, à paraître dans *Linx*, n° 16, juin 1987), nous avancerons simplement ici les remarques préliminaires suivantes, qu'il reste à vérifier :

a) Lorsque les deux prépositions sont commutables, les phrases avec *pour* sont plus acceptables si l'on a un adjectif au superlatif antéposé, et s'opposent en cela aux phrases avec *à* :

À la surprise de tous les assistants,	}	l'orateur annonça qu'il n'avait rien à dire.
?Pour la surprise de tous les assistants,		
Pour la plus grande surprise de tous les assistants,		
?*À la plus grande surprise de tous les assistants,		

Au grand affolement des prisonniers,	}	le gardien s'approchait de la cachette.
?Pour le grand affolement des prisonniers,		
Pour le plus grand affolement des prisonniers,		
?* Au plus grand affolement des prisonniers,		

L'acceptabilité liée à la présence ou absence de modificateur paraît cependant fonction du nom du complément; en effet, on a bien :

Pour l'amusement des badauds, l'agent de police glissa sur une peau de banane.
Pour l'enchantement des passants, elle se mit à chanter à sa fenêtre.

mais moins bien semble-t-il :

Pour la (consternation + contrariété + déception) de son brigadier, l'agent de police glissa sur une peau de banane.

alors que l'on aurait sans difficulté :

Pour la plus grande (consternation + contrariété + déception) de son brigadier, l'agent de police glissa sur une peau de banane.

b) Avec *pour*, on ne retrouve pas nécessairement les noms possibles avec *à* (cf. Annexe 2) et inversement des noms exclus avec *à* sont ici tout à fait acceptables; on peut avoir par exemple *châtiment*, *commodité*, *délassement*, *malheur*, etc. Autrement dit, la classe des noms apparaissant avec *pour* n'implique pas nécessairement une rupture par rapport à une attente ou un état antérieur, ni non plus un sentiment déclenché chez un humain :

Pour le plus grand (bien + profit + malheur) de la région, une (pluie diluvienne + armée de sauterelles) s'abattit sur les récoltes.

3. Les propriétés transformationnelles

3.1 L'interrogation

Aucun pronom ou adverbe ne permet de poser une question susceptible d'avoir ce complément pour réponse :

... Paul arriva en retard? - À ma grande surprise!

Ceci contredit les définitions que l'on trouve dans les manuels, selon lesquelles un complément circonstanciel se reconnaîtrait au fait qu'il répond à l'une des questions : *où?*, *quand?*, *comment?*, *pourquoi?*, *combien?*, etc.

3.2 La suppression

Si l'on considère les phrases hors contexte, le complément peut toujours être supprimé, puisqu'il commente, en quelque sorte, une réalité qui lui est extérieure et qui fait l'objet d'une formulation constituant une phrase à part entière :

Au grand amusement des badauds, l'agent glissa sur une peau de banane.

Mais ce n'est pas le cas nécessairement si la phrase est insérée dans un contexte. Prenons l'exemple de ce fragment :

«Et comme madame Yvonne le pressait de s'expliquer, pressant un grand «sujet de conversation» pour la journée, il ajouta, à sa grande surprise car il ne savait pas d'où ça lui venait :

-Oh, je pense ça depuis longtemps.»
(Jacques Roubaud, *la Belle Hortense*, éditions Ramsay)

Si l'on supprime à *sa grande surprise*, on obtient un ensemble peu acceptable, car la phrase coordonnée *car il ne savait pas d'où ça lui venait* porte précisément sur ce complément (l'ensemble redeviendrait correct, mais changerait de sens, si l'on avait : *il ajouta sans savoir d'où ça lui venait, ou mais il ne savait pas d'où ça lui venait*) :

Et comme madame Yvonne le pressait de s'expliquer, présentant un grand «sujet de conversation» pour la journée, il ajouta (,) car il ne savait pas d'où ça lui venait :
-Oh, je pense ça depuis longtemps.

Si l'on reprend maintenant le texte de François Hincker extrait de la revue *Politique aujourd'hui* (op. cit. en 2.2.2), on constate que, sans être grammaticalement nécessaire à la structure de la phrase ou du texte, le complément a un rôle dans le récit, que l'on pourrait rapprocher de celui de la redondance des marques comme facteur de cohésion syntagmatique (Dubois 1965), en ce sens qu'il guide en quelque sorte la compréhension et l'interprétation des différentes informations par le locuteur :

«Je ne résiste pas au plaisir d'évoquer des conversations que j'eus la dernière semaine d'avant le 16 mars avec des amis, ci-devant adhérents du P.C. et désormais tout à fait critiques, issus, vu leur âge, de la génération de la guerre froide: à ma grande surprise, ils se demandaient s'ils n'allaient pas malgré tout voter P.C. (...).»

En l'occurrence, *à ma grande surprise* relaie *je ne résiste pas au plaisir* qui lance le lecteur sur la voie d'un détail inattendu; mais il y a une longue description avant l'anecdote en question, et le complément rappelle qu'il va s'agir de quelque chose de croustillant. L'exemple suivant est tiré d'un devoir d'étudiante analysant l'idéologie sexiste véhiculée par un dictionnaire français; elle vient de signaler qu'en gros, 75% des exemples concernent les hommes, et elle poursuit :

«Certains mots sont illustrés par plusieurs exemples, au féminin et au masculin. Assez satisfaite de voir que les auteurs se donnaient la peine de faire allusion au sexe féminin, nous avons vérifié tous les exemples «mixtes». À notre grand désarroi, nous nous sommes aperçue que pour tous ces exemples, l'image de la femme est très dévalorisée par rapport à celle de l'homme.»

Le mot *désarroi* est sans doute inapproprié, mais notons surtout que le complément est quasi-obligatoire, opposant à l'attente (optimiste) impliquée par la première constatation (*assez satisfaite de voir ...*) la déception causée par le résultat de l'étude détaillée. L'absence de *à notre grand désarroi* eût été comblée par le correcteur par *mais* ou *hélas* ou même seulement par *alors* (qui est neutre), c'est-à-dire que l'on ressent le besoin d'une «transition» qui relie les informations et guide ou conforte l'interprétation du lecteur.

Là encore, on constate que les définitions données traditionnellement dans les manuels scolaires sont trompeuses: ce qui vaut pour la phrase isolée ne vaut pas forcément pour la phrase en contexte -or, ce sont bien, aussi, des textes cohérents que l'élève doit apprendre à construire.

3.3 *Le déplacement*

Si l'on examine les phrases -simples et hors contexte- du corpus, qui ont toutes été spontanément forgées avec le complément en tête, on peut dire que, grammaticalement, ce dernier peut occuper n'importe quelle position. Ainsi :

- (1) À ma grande surprise, Paul arriva à l'heure.
- (2) Paul, à ma grande surprise, arriva à l'heure.
- (3) Paul arriva, à ma grande surprise, à l'heure.
- (4) Paul arriva à l'heure, à ma grande surprise.

Le déplacement n'est cependant pas sans conséquences, puisqu'il entraîne une perte d'importance de l'information relativement à son contexte : plus le complément est loin du début de phrase, moins il a d'impact -ce qui est traditionnellement signalé dans les descriptions; mais en l'occurrence, il se passe aussi autre chose : l'ordre cause-conséquence se rétablit progressivement en passant de (2) à (4), banalisant l'énoncé des faits et supprimant l'effet de rupture brutale par rapport à un état antérieur ou une attente (effet qui constitue un aspect important du sens de ce complément, comme on l'a vu). D'une réaction instantanée, irréfléchie, qui obscurcit (passagèrement) l'esprit du narrateur au point qu'il donne d'abord la conséquence et seulement ensuite le fait qui l'entraîne, on passe à un commentaire descriptif, distancé, et finalement secondaire. De plus, la phrase elle-même (*Paul arriva à l'heure*) n'a pas la même valeur; préparée par le complément qui alerte l'auditeur ou le lecteur dans *À ma grande surprise, Paul arriva à l'heure*, l'information est comme sous un projecteur qui la met en relief davantage que lorsqu'elle commence l'énoncé.

Ceci naturellement se retrouve au niveau du discours puisque, comme nous l'avons vu, le complément a un rôle important de relais dans la construction du sens du texte par le lecteur; le déplacer -en particulier en fin de phrase- dans les extraits

cités plus haut le rend presque incongru (quand cela n'agrammaticalise pas l'ensemble, comme c'est le cas dans la citation de Roubaud) puisque cela lui fait perdre sa fonction essentielle.

3.4 L'équivalence avec d'autres constituants

3.4.1 L'adverbe

Les grammaires établissent traditionnellement une relation entre le complément circonstanciel et l'adverbe, commutation caractéristique puisque les équivalences ne seraient pas les mêmes pour les autres suites du verbe, l'attribut étant (équivalent à) un adjectif et le complément d'objet ne commutant ni avec un adverbe, ni avec un adjectif. Évidemment, cela peut amener les élèves à dire par exemple que *blonde* est un complément circonstanciel (de manière) dans *Ma mère est blonde* puisque *blonde* commute avec *bien*, qui est un adverbe :

Ma mère est bien.

d'autant que *blonde* répond à la question *comment?* ... mais nous soulèverons ici un autre problème, c'est qu'à chaque type de complément circonstanciel ne correspond pas nécessairement un adverbe équivalent. On peut considérer (mais les paraphrases ne sont pas exactes) que :

À ma grande surprise,	}	Paul est arrivé à l'heure.
= Curieusement,		
À ma grande déception,	}	Paul ne m'a pas regardée.
= Hélas,		

mais *hélas* n'est pas l'équivalent de *à ma grande surprise* ni *curieusement* celui de *à ma grande déception*, et aucun des deux ne commute raisonnablement avec *à mon grand agacement*, *à mon grand dépit* ou *à mon grand embarras* et bien d'autres. On peut

naturellement considérer que la commutation est indépendante du sens, mais dans ce cas, rien n'empêche d'établir des équivalences comme :

À ma grande surprise,	}	Paul est arrivé à l'heure.
Hier,		

À ma grande surprise,	}	je suis arrivée à l'heure.
Moi,		

Paul voit	}	des éléphants.
		rouge.

Dan a offert	}	à sa mère	}	des cigares de Cuba.
		aimablement		

Max a	}	eu	}	20 ans.
		bientôt		

Il n'est pas venu au	}	cours.
		jourd'hui.

et il devient difficile de caractériser quoi que ce soit sur ce critère.

3.4.2 Les propositions

3.4.2.1 Les subordonnées

De façon à amener les élèves à établir des passages entre les différentes structures susceptibles d'exprimer une même notion, on leur propose souvent des exercices consistant à trouver la phrase pouvant remplacer le complément circonstanciel :

Pendant la maladie de Paul,	}	je ne suis pas sorti.
Pendant que Paul était malade,		
ou l'inverse :)	

Dès que je serai parti,	}	tu commenceras tes devoirs.
Dès mon départ,		

En l'occurrence, le complément, impliquant une relation de conséquence, serait mis en relation avec une proposition introduite par (*tant est*) *si bien que*, *de (telle) sorte que*, *en sorte que* par exemple. On obtient ainsi :

- { À ma grande surprise, Paul arriva à l'heure.
- { Paul arriva à l'heure, si bien que je fus grandement surpris.
- { À ma profonde stupéfaction, Max accepta ces conditions.
- { Max accepta ces conditions, de sorte que je fus profondément stupéfait.
- { À ma grande consternation, Luc abandonnait la lutte.
- { Luc abandonnait la lutte, en sorte que je fus grandement consternée.
- { À ma grande honte, Dan devina mes intentions.
- { Dan devina mes intentions, tant et si bien que je fus honteuse.
- { À mon extrême embarras, Léa réagit très violemment.
- { Léa réagit très violemment, de telle sorte que je fus extrêmement embarrassée.

Outre les problèmes posés par ce qui serait une généralisation abusive de la possibilité de passer librement d'une structure à l'autre, et qui ne concernent pas seulement notre complément, comme l'absence de marque temporelle lors de la nominalisation :

Dès que je partirai,...

Dès que je serai parti,...

Dès que j'aurai été parti,...

-> Dès mon départ,...

ou l'absence de correspondance entre le nom et un verbe ou un adjectif :

Dès que Dan dormira,...

Dès que tu sauras conduire,...

-> Dès (le + la) ? de Dan,...

-> Dès (ton + ta) ?,...

on s'aperçoit ici de deux différences entre les structures, qui amènent à considérer qu'en fait elles ne sont paraphrastiques que de loin :

- d'une part, les subordonnées n'indiquent que la conséquence alors que le complément implique à la fois une conséquence et une opposition (nous n'avons pas trouvé de conjonctions susceptibles d'indiquer les deux, et les conjonctions d'opposition *-alors que, bien que, etc.* - sont complètement inappropriées);
- d'autre part, les subordonnées de conséquence n'admettent que la position seconde: après la proposition principale; de ce fait, on retrouve la même distorsion entre le complément et la subordonnée qu'entre le complément placé en tête de phrase et le complément en fin d'énoncé (cf. 3.3).

3.4.2.2 Les coordonnées

La conclusion est identique lorsque l'on essaie d'établir une équivalence avec une proposition coordonnée; des termes comme *par conséquent, donc* indiquent la conséquence ou *mais, or* l'opposition, mais il n'existe pas de conjonction indiquant les deux et susceptible d'introduire une phrase paraphrastique d'un complément tel que *à ma grande surprise* dans *À ma grande surprise, Marc a réussi* et d'autre part, ces propositions coordonnées sont nécessairement en deuxième position.

La tentative d'établir une relation entre notre complément et d'autres structures par le biais de manipulations transformationnelles, et les restrictions distributionnelles constatées sur les divers constituants, permettent d'envisager l'hypothèse selon

laquelle on aurait affaire à une structure quasi-figée. D'autres tests iraient dans le même sens, comme la tentative de l'associer à une restriction :

??L'agent ne glissa sur une peau de banane qu'à mon grand amusement.

ou à une emphase:

??C'est à ma grande surprise que personne ne répondit à mon invitation.

Il est alors normal que les «règles» traditionnellement énoncées ne vailent pas pour ce complément. Reste à démontrer la généralité des dites règles, et donc la marginalité en langue des compléments (quasi-)figés, mais il n'est pas sûr que ces derniers constituent effectivement des «exceptions» (Danlos (1981), Gross (à paraître)), et quand ils en seraient, cela ne dispense pas de les décrire, car ils font bien partie de la langue!

Danielle Leeman
Paris-X (Nanterre)

Annexe 1

corpus des phrases de type : à + Dét + Adj + N,P

- où :
- Dét est tantôt un adjectif possessif, tantôt un article défini associé à un complément du nom;
 - Adj. est généralement *grand(e)*; nous avons mis les autres possibilités chaque fois qu'elles nous paraissaient naturelles ; l'adjectif est entre parenthèses s'il a semblé supprimable ;
 - N est un nom retenu à partir d'un pointage (que nous espérons) systématique des mots du *Nouveau Dictionnaire du français contemporain* (Larousse 1981) et des intuitions confrontées de 53 personnes adultes de 18 à 61 ans, essentiellement (mais pas uniquement) étudiantes ou enseignantes. Nous avons mis un point d'interrogation dans les cas où les informateurs n'étaient pas unanimement d'accord pour accepter la phrase que nous avons forgée (ou une autre du même type).

?À mon grand accablement,	Dan refusa de m'emmener avec lui.
?Au grand accablement de Marie,	
?À ma profonde affliction,	Max semblait s'intéresser à cette fille.
?À la profonde affliction de Lucie,	
À mon grand affolement,	Luc s'approchait de la cachette.
Au (grand) affolement des prisonniers,	
À mon grand agacement,	Paul arriva en retard.
Au (grand) agacement de l'orateur,	
À mon profond ahurissement,	Ali trouva la solution.
Au (profond) ahurissement de ses profs.,	

?À ma grande allégresse, ?À la grande allégresse des enfants,	le départ fut décidé pour le lendemain.
?À ma grande amertume, À la grande amertume de Léa,	Dan semblait préférer Alice.
À mon grand amusement, Au (grand) amusement du public,	Marc ne comprenait toujours pas.
?À mon grand attendrissement, ?Au grand attendrissement de sa mère,	l'enfant se décida à sourire.
?À mon grand bonheur, ?Au grand bonheur des présents,	quelqu'un parla de prendre l'apéritif.
À mon grand chagrin, Au grand chagrin de sa mère,	Dan ne vint pas nous rejoindre.
À mon extrême confusion, À l'(extrême) confusion des enfants,	Luc découvrit la supercherie.
?À ma grande consolation, ?À la grande consolation des organisateurs,	le soleil fut éclatant le lendemain.
À ma grande consternation, À la (grande) consternation des entraîneurs,	Luc abandonnait la lutte!
?À mon grand contentement, ?Au grand contentement de ses parents,	Dan parut accepter cette solution.
?À ma grande contrariété, ?À la grande contrariété de Marie,	Paul arriva en retard.
?À mon grand courroux, ?Au grand courroux de sa mère,	Marc sortit sans permission.
À mon grand dam, Au (grand) dam de ces dames,	Dan n'était toujours pas là.

À ma grande déception, À la (grande) déception des voisins,	personne ne vint à ma réception.
?À ma grande déconvenue, À la grande déconvenue des comédiens,	personne n'applaudit.
?À ma grande défiance, ?À la grande défiance de Luc,	Paul accepta ces propositions.
À mon profond dégoût, Au profond dégoût des touristes,	les indigènes mangeaient des vers de terre.
À ma grande délectation, À la grande délectation de Marc,	Léa se trompait complètement dans sa démonstration.
À mon grand dépit, Au grand dépit de la famille,	Dan décida de ne pas se marier à l'église.
À mon grand déplaisir, Au (grand) déplaisir de Léa,	Max se mit à tourner autour de cette fille.
À mon grand désappointement, Au (grand) désappointement du patron,	Dan donna sa démission.
À mon grand désespoir, Au (grand) désespoir de ses fans,	Johnny annule sa tournée.
À ma grande détresse, À la grande détresse de sa femme,	Max a décidé de divorcer.
?À ma grande douleur, ?À la grande douleur de ses parents,	Luc disparut un beau jour.
À mon grand ébahissement, Au (grand) ébahissement des copains,	Dan avait réussi son examen!
À mon profond écoeurement, Au profond écoeurement des jurés,	il s'était vengé sur l'enfant.

- À mon grand effarement,
Au grand effarement des enfants,
il n'était plus question de partir.
- ?À mon grand effondrement,
?Au grand effondrement de Xavier,
Laure avait décidé de divorcer.
- À mon grand effroi,
Au grand effroi de l'épicière,
le client sortit un revolver.
- À mon extrême embarras,
À l'extrême embarras des étudiants,
le professeur fondit en larmes.
- À mon grand émerveillement,
Au grand émerveillement de ses parents,
Léa avait tout compris.
- À mon grand émoi,
Au grand émoi de la foule,
le motocycliste manqua le virage.
- À ma grande émotion,
À la grande émotions des spectateurs,
nous revîmes des images
de la star disparue.
- À mon grand enthousiasme,
Au grand enthousiasme de Max,
Dan décida de partir aussitôt.
- À ma grande épouvante,
À la grande épouvante des paysans,
le flic allait découvrir le corps.
- À mon grand étonnement,
Au (grand) étonnement de sa femme,
Luc m'avait reconnu.
- ?À ma grande exaltation,
À la grande exaltation de l'équipe,
le projet fut retenu par le Ministère.
- ?À ma grande exaspération,
?À la (grande) exaspération des voisins,
le concierge se mit à bricoler dans la cour.
- ?À ma grande exultation,
?À la grande exultation de Luc,
Léa se trompait complètement dans sa
démonstration.

À ma grande fierté, À la grande fierté de ma mère,	le professeur fit un éloge de mes travaux.
À ma grande frayeur, À la grande frayeur des spectateurs,	la porte s'entrebâillait lentement.
À ma grande frustration, À la grande frustration de sa mère,	Luc ne me jeta pas un regard.
À ma grande fureur, À la grande fureur de sa femme,	cette fille parlait de partir avec Max.
?À ma grande hilarité, ?À la grande hilarité des automobilistes,	l'agent glissa sur une peau de banane.
À ma grande honte, À la grande honte de Max,	Paul arriva une fois de plus en retard.
?À ma grande mauvaise humeur, ?À la grande mauvaise humeur de Luc,	Paul refusa de témoigner.
À ma grande humiliation, À la grande humiliation du commissaire,	Léa découvrit la supercherie.
À ma grande indignation, À la grande indignation des locataires,	aucune décision n'avait été prise.
À ma grande inquiétude, À la grande inquiétude des parents,	les enfants n'étaient pas encore rentrés.
À ma grande insatisfaction, À la grande insatisfaction de ses élèves,	Paul annonça qu'il partait.
À mon extrême irritation, À l'extrême irritation de la concierge,	Marie se mêla à la conversation.
À ma grande joie, À la grande joie des automobilistes,	l'agent glissa sur une peau de banane.

?À ma grande jubilation, ?À la grande jubilation de Max,	Dan allait se faire casser la figure.
?À ma grande lassitude, ?À la grande lassitude de sa mère,	Martin avait encore sali ses pantalons.
À mon grand mécontentement, Au grand mécontentement de ses collègues,	Luc ne rentra pas ce soir-là.
À ma grande méfiance, À la grande méfiance du détective,	Léa accepta aussitôt ces conditions.
?À ma grande mélancolie, ?À la grande mélancolie des touristes,	la neige recouvrait tout le village.
?À mon grand mépris, ?Au grand mépris de sa femme,	Paul mentit sur ses activités.
À ma grande panique, À la grande panique des clients,	le feu se propageait dans l'hôtel.
À ma grande peine, À la grande peine de tous ses amis,	Luc décida de quitter le club.
À ma grande perplexité, À la grande perplexité de sa concierge,	Max recevait des enveloppes vides.
?À ma grande peur, ?À la grande peur des passants,	le camion fou fonçait sur la porte de l'école.
?À ma grande pitié, ?À la grande pitié de tous ses amis,	Dan faisait maintenant la manche devant Saint-Sulpice.
À mon grand plaisir, Au grand plaisir des enfants,	la sonnerie retentit.
À ma grande rage, À la grande rage du concierge,	Paul avait encore oublié sa clef.

À mon grand ravissement, Au grand ravissement de la foule,	un rossignol se mit à chanter.
À mon grand regret, Au grand regret de sa mère,	Luc refusa mes propositions.
?À ma grande révolte, ?À la grande révolte des internes,	la permission de sortie fut supprimée.
À mon grand saisissement, Au grand saisissement des commères qui étaient là,	le pied du mort se mit à remuer.
À ma grande satisfaction, À la grande satisfaction des riverains,	ce projet n'a pas été adopté.
À mon grand soulagement, Au grand soulagement de ses amis,	Paul arriva à l'heure.
À ma grande stupéfaction, À la grande stupéfaction du contrôleur,	la rame était vide.
À ma grande stupeur, À la grande stupeur de ceux qui la connaissent,	Marie a accepté de venir.
À ma grande surprise, À la grande surprise de l'assistance,	le canard était toujours vivant.
?À ma grande surexcitation, ?À la grande surexcitation des élèves,	on annonça l'imminence des résultats.
À ma grande terreur, À la grande terreur de Flossie,	les poursuivants gagnaient du terrain.
?À mon grand tourment, ?Au grand tourment des femmes du village,	le bel étranger restait enfermé chez lui!
?À mon grand tracas, ?Au grand tracas des parents,	les enfants n'étaient pas encore rentrés.

À ma grande tristesse,

le chien mourut bientôt.

À la grande tristesse du grand-père,

À mon grand trouble,

le témoin affirma qu'il avait tout vu.

Au grand trouble du tribunal,

Annexe 2

La commutation *à / pour* dans le contexte de *à*

(le corpus de départ est celui de l'Annexe 1, mais nous mettons l'adjectif au superlatif pour améliorer l'acceptabilité des phrases.)

Pour le plus grand affolement des prisonniers, le gardien s'approchait de la cachette.

Pour le plus grand agacement de l'orateur, Paul arriva en retard.

Pour le plus grand ahurissement de ses profs, Ali trouva la solution.

Pour le plus grand amusement du public, le régisseur ne comprenait toujours pas.

?Pour le plus grand attendrissement de sa mère, l'enfant se décida à sourire.

Pour le plus grand bonheur des présents, quelqu'un parla de prendre l'apéritif.

Pour la plus grande confusion des élèves, le prof. découvrit la fraude.

Pour le plus grand contentement de ses parents, Dan parut accepter cette solution.

Pour le plus grand dégoût des touristes, les indigènes mangeaient des vers de terre.

Pour la plus grande délectation de Marc, Léa se trompa complètement dans sa démonstration.

Pour le plus grand déplaisir de Léa, Max se mit à tourner autour de cette fille.

Pour le plus grand désespoir de ses fans, Johnny annule sa tournée dans le Midi.

Pour le plus grand ébahissement des copains, Dan avait réussi son examen.

Pour le plus grand écoeurement des jurés, l'accusé s'était vengé sur l'enfant.

Pour le plus grand effarement des enfants, il n'était plus question de partir.

Pour le plus grand effroi de l'épicière, le client sortit un revolver.

Pour le plus grand embarras des étudiants, le professeur fondit en larmes.

Pour le plus grand émerveillement des petits malades, le gâteau de Noël figurait un sapin enneigé.

Pour le plus grand émoi de la foule, le motocycliste manqua le virage.

Pour la plus grande émotion des spectateurs, la star disparue revivait sur ces images.

Pour le plus grand enthousiasme des élèves, le prof était absent.

Pour le plus grand étonnement de sa femme, Luc m'avait reconnu.

Pour la plus grande exaspération des voisins, le concierge se mit à bricoler dans la cour.

Pour la plus grande fierté de ma mère, mes travaux étaient cités dans le journal.

Pour la plus grande frayeur des spectateurs, la porte s'entrebâilla lentement.

Pour la plus grande frustration des reporters, le ministre ne fit aucune allusion à leurs découvertes.

Pour la plus grande fureur de Léa, Max décida de partir avec Dan.

Pour la plus grande honte de la famille, Luc ne s'est pas dérangé le jour de son mariage.

Pour la plus grande mauvaise humeur du professeur, la moitié des élèves arrivèrent en retard.

Pour la plus grande humiliation du commissaire, c'est Léa qui découvrit le pot aux roses.

Pour la plus grande indignation des locataires, aucune décision n'avait encore été prise.

Pour la plus grande joie des automobilistes, l'agent de police glissa sur une peau de banane.

Pour la plus grande jubilation des badauds, Max allait se faire casser la figure.

Pour le plus grand mécontentement de ses collègues, Max ne signa pas la pétition.

Pour la plus grande peine de ses amis, Luc décida de quitter le club.

Pour la plus grande perplexité de sa concierge, Max recevait des enveloppes vides.

Pour la plus grande peur des passants, le camion fou fonçait sur la porte de l'école.

Pour le plus grand plaisir des enfants, la sonnerie retentit.

Pour la plus grande rage du concierge, Paul avait encore oublié sa clé.

Pour le plus grand ravissement de la foule, un rossignol se mit à chanter.

Pour la plus grande satisfaction des riverains, le projet n'a pas été adopté.

Pour le plus grand soulagement de ses amis, Paul est arrivé à l'heure.

Pour la plus grande stupéfaction du contrôleur, la rame était complètement vide.

Pour la plus grande stupeur de ceux qui la connaissent, Marie a accepté de venir.

Pour la plus grande surprise de l'assistance, le canard était toujours vivant.

Pour le plus grand tourment des femmes du village, le bel étranger restait enfermé chez lui.

Pour le plus grand tracas des parents, les enfants n'étaient pas encore rentrés.

Pour la plus grande tristesse du grand-père, le chien mourut bientôt.

Annexe 3

La sélection des noms pour à (*le + la*) - général(e)

(comparaison avec l'Annexe 1.)

à l'affolement général	à l'exaspération générale
à l'agacement général	?à l'hilarité générale
à l'ahurissement général	à l'indignation générale
?à l'amusement général	à l'insatisfaction générale
à la consternation générale	à la joie générale
à la déception générale	au mécontentement général
à la déconvenue générale	à la panique générale
au désappointement général	à la perplexité générale
?au désespoir général	à la satisfaction générale
à l'ébahissement général	au soulagement général
?à l'écoeurement général	à la stupéfaction générale
?à l'effroi général	à la stupeur générale
?à l'émerveillement général	à la surprise générale
à l'enthousiasme général	à la tristesse générale
à l'étonnement général	

Références

- ARRIVÉ, M. et alii (1964) *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- BONNARD, H. (1981) *Code du français courant*, Paris, Magnard.
- BRUNOT, F. (1936) *La pensée et la langue*, Paris, Masson, 3e édition.
- DANLOS, L. (1981) «La morphosyntaxe des expressions figées», *Langages*, n° 63, Larousse.
- DESSAUX, A.-M. (1976) «À propos de quatre types de compléments formés avec par et un nom temporel (N tps) : propriétés syntaxiques et signification», *Méthodes en grammaire française*, Paris, Klincksieck.
- DUBOIS, J. (1965) *Grammaire structurale du français, nom et pronom*, Paris, Larousse.
- GIRY-SCHNEIDER, J. (1978) *Les nominalisations en français, l'opérateur faire dans le lexique*, Genève, Droz.
- GREVISSE, M. (1981) *Le Bon Usage*, Gembloux, Duculot, 11e édition.
- GROSS, G. (1984) «Compléments adverbiaux et verbes supports», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 13, n° 2, Université du Québec à Montréal.
- GROSS, M. (1975) *Méthodes en syntaxe, régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- GROSS, M. (à paraître) *Grammaire transformationnelle du français*, Paris, Cantilène.
- LEEMAN, D. (1985) «Tentative de caractérisation d'un complément circonstanciel : dans mon affolement, je lâchai mon panier de cerises», *Linx*, n° 12, Centre de recherches linguistiques de Paris-X Nanterre.
- LEEMAN, D. (1985-1986) «À propos du complément circonstanciel», Journée d'étude internationale : *le Bon Usage* de Maurice Grévisse, Université de l'Etat, Gand, Belgique, 31 mai 1985; actes parus dans *Travaux de Linguistique*, Publications du service de linguistique française de l'Université de l'Etat, Gand, décembre 1986.
- MELEUC, S. (1977) *Le passif en grammaire générative*, thèse de doctorat de 3e cycle, Paris-X, Nanterre.
- MELIS, L. et alii (1985) *Les constructions de la phrase française*, *Studies in Language* 3, Communication & Cognition.

- MILNER, J.-C. (1978) *De la syntaxe à l'interprétation; quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- PICABIA, L. (1978) *Les constructions adjectivales en français, systématique transformationnelle*, Genève-Paris, Droz.
- STEINBERG, N. (1966) *Grammaire française*, Moscou.
- WAGNER, R.-L. et J. Pinchon (1962) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 2e édition.